

Association de Tir de la Province de Québec



RÉTROSPECTIVE 2020

En remplacement de l'AGA 2020 (contexte COVID-19)

28 novembre 2020



Association de Tir de la Province de Québec

Bonjour à tous,

Lors de la dernière assemblée annuelle du 10 décembre 2019, personne ne se doutait que l'année 2020 nous amènerait de tels défis, et ce, à tous les égards.

Malgré les limitations que l'ennemi invisible nous a imposées et comme vous le lirez dans la RÉTROSPECTIVE 2020, l'administration de l'ATPQ n'a pas chômé. Bien que la reprise des activités n'ait pu se faire qu'à partir du 8 août, nous avons su utiliser cette période de carence pour mettre de l'avant de nouvelles initiatives tout en nous préparant pour les saisons à venir.

Le décret (OIC) sur les armes à feu mis en place le 1er mai 2020 par le gouvernement fédéral, bien qu'ayant peu d'effet sur les armes longues, amène son lot de problèmes pour notre corps gouverneur qu'est la DCRA (Dominion of Canada Rifle Association) qui perd pratiquement 50% de ce qui constituait la compétition NSCC (National Service Conditions Championship) soit la partie des armes de service. Pour l'ATPQ, ceci veut dire que l'espoir d'une réintroduction de ce type de tir est quasi nul ce qui privera d'une opportunité de rapprochement entre l'Association et les dirigeants de la base de Valcartier qui nous permettent de pratiquer notre sport sur leurs installations.

Je tiens particulièrement à vous rappeler qu'en tant qu'association nous sommes beaucoup plus qu'un club de tir et qu'en tant que membre de la DCRA depuis plus de 150 ans, il est vital que nous leur apportions notre soutien en renouvelant chaque année notre adhésion et en participant à leurs différentes compétitions. Sans la DCRA, notre Association pourrait difficilement poursuivre ses activités. À vous qui témoignez votre loyauté depuis toutes ces années et à ceux qui viennent de se joindre à nous, je vous en remercie du fond du cœur.

Finalement, à la suite de cette année qui fut particulièrement difficile sur le moral et à l'aube de la période des fêtes, je vous encourage à prendre bien soin de vous ainsi que de vos proches.

Sur ce, n'oubliez pas que nos activités se poursuivent durant la saison hivernale et en terminant, je vous souhaite une bonne lecture de la RÉTROSPECTIVE 2019-2020.

Luc Voyer
Président



Association de Tir de la Province de Québec

RÉTROSPECTIVE 2019-2020

Ajustement au format de l'AGA en contexte COVID-19

Contexte COVID-19 oblige, le C.A. a pris la sage décision de remplacer l'AGA 2019-2020 de l'ATPQ par une rétrospective de l'année (un document écrit) comprenant l'état de la situation, le bilan des activités de l'année et les états financiers annuels. Le C.A. a tout de même pris la décision de sonder les membres 2019 et 2020 afin de permettre aux membres de s'exprimer sur cette décision. Le résultat de la consultation est : **AUCUNE OBJECTION**

Vous retrouverez à la fin de ce document les communications faites aux membres :

- **1-Tenue de l'Assemblée générale annuelle 2020**
- **2-Tenue de l'Assemblée générale annuelle 2020 : Retour à la suite de la consultation**

Vous aurez la chance de vous exprimer lors de la prochaine AGA en mode présentiel qui, espérons-le, se tiendra en décembre 2021.

Élection du C.A. 2019-2020

Lors de la dernière assemblée générale annuelle du 10 décembre 2019, il y a eu plusieurs changements au niveau du conseil d'administration. Malheureusement, peu de temps après, M. Paul Tremblay a remis sa démission du poste de directeur. Dans ces circonstances, M. Yannik Lavoie a accepté l'intérim de ce poste.

Nous remercions les membres du C.A. 2018-2019 pour toutes ses années de dévouement au service de l'ATPQ. Notons que Nicole Rossignol et Gale Stewart demeurent très impliqués au niveau de la DCRA. Ils ont d'ailleurs poursuivi leur implication au niveau de l'Association par leurs bons conseils sur certains dossiers tout en continuant de nous représenter au niveau national.

Fermeture Covid-19

La pandémie a contraint l'Association à suspendre ses activités entre le 13 mars et le 7 août. Cette fermeture, en pleine saison forte, nous a tous limités dans la pratique de notre sport, mais a également eu un impact important sur les objectifs de recrutement que s'étaient fixés



Association de Tir de la Province de Québec

votre C.A. en début de mandat. Également, comme vous pouvez vous en douter, l'impact a été TRÈS IMPORTANT au niveau des adhésions avec plus de 60% des membres qui n'ont pas renouvelé ce qui représente 50 membres.

La réouverture s'est faite le 8 août de concert avec le Club de tir CTRV en s'assurant du respect des mesures sanitaires et en appliquant rigoureusement les recommandations gouvernementales. Au moment d'écrire ces lignes, aucun élément n'indique que nous serons contraints d'interrompre nos activités de nouveau au cours de la prochaine année.

À la suite d'un sondage pour mesurer l'intérêt des membres, nous avons pris la décision de remplacer le championnat provincial par une compétition gratuite d'une journée. Nous pouvons qualifier cette activité de succès dans un contexte COVID-19 avec 25 participants répartis dans les différentes catégories. En plus des médailles de l'ATPQ (nouvelle mouture), nous avons remis les médailles du gouverneur et les médailles de la DCRA. Nous avons également reçu des commandites de :

- Long Range Hunter : un cours de tir longue distance version numérique
- Long Range Academy : un cours de tir à longue distance (stage 1)
- Long Shot Shooting School : un ensemble de produits de nettoyage KG

qui a permis de remettre quelques prix de présence au grand plaisir des gagnants en plus de trois casquettes personnalisées avec le logo de l'Association.

Ajout d'une assurance pour les visiteurs

La nouvelle direction à la DCRA a fait la lumière sur une problématique latente au niveau de la couverture d'assurance des visiteurs pour l'ensemble des associations provinciales. Concrètement, les visiteurs n'étaient pas assurés. Le dossier s'est réglé par la bonification de la couverture d'assurance avec la possibilité de faire l'achat à la pièce d'une couverture d'assurance quotidienne pour les visiteurs.

Vous pouvez visiter le site Internet à la section « Invités et Spectateurs » afin d'en connaître davantage sur le sujet (la décharge à signer, le coût pour la journée et les conditions à respecter pour le membre et son invité). Cette nouvelle assurance permet aux membres d'avoir un invité sous sa supervision. Elle a également permis d'aller de l'avant avec nos « Journées d'initiation » et ouvre grande la porte aux idées futures pour le développement de l'Association.



Association de Tir de la Province de Québec

Spectateurs

Une nouvelle réglementation a été mise en place à l'égard des spectateurs afin de protéger les membres, l'Association et ses administrateurs. Depuis l'ouverture en août tous les accompagnateurs (conjoint/conjointe, famille, amis) doivent ABSOLUMENT signer la décharge de responsabilité afin d'obtenir l'autorisation d'entrer sur le champ de tir et ce, même s'ils ne tirent pas. Le document est disponible sur le site Internet de l'Association. Il doit être remis à l'officiel de tir responsable. Les spectateurs doivent se conformer aux mêmes règlements que les membres et n'ont pas l'autorisation de monter sur le pas de tir (les buttes). Il n'y a pas de coût pour les spectateurs, uniquement le document à lire et à signer.

Nouvelle approche de Recrutement et Page Facebook

L'objectif principal de votre nouveau C.A. est sans contredit d'augmenter le membership et de faire connaître l'ATPQ à l'échelle provinciale. Quoi de mieux que d'utiliser les réseaux sociaux comme moyen de publiciser les possibilités qui s'offrent aux passionnés du tir en devenant membre de l'ATPQ. Une page Facebook a été créée en début d'année et elle a très rapidement démontré son efficacité. L'activité générée par celle-ci se compte en millier. En effet, les dernières publications rejoignent près de 10 000 personnes. Tout un exploit !!! Les demandes de visite ont augmenté à un point tel que la façon de faire l'intégration des nouveaux membres et des prospects a été revue. Les journées d'initiation se font mensuellement plutôt qu'une fois l'an comme par le passé. Malgré le confinement, cette nouvelle approche nous a permis de recruter 29 nouveaux membres lors de la dernière année. Nous tenons à souligner l'implication de quelques-uns de nos membres qui se sont portés volontaires comme coach-bénévole lors de ces journées d'initiation. Leur présence fut très précieuse. Si vous êtes intéressé à participer aux journées d'initiation en tant que bénévole, ne pas hésiter à communiquer votre intérêt à info@pqra.org.

Stratégie pour les achats

En début de mandat, le C.A. a pris la décision de procéder à différents achats tels les médailles, les cartes de membres, les cartes d'affaires, des articles promotionnels (crayons personnalisés, casquettes et affiches). Ces achats ont tous été faits pour une période de trois ans afin d'obtenir des prix intéressants et de limiter les efforts à consacrer à cette tâche dans les prochaines années.



Association de Tir de la Province de Québec

La plus grosse dépense de l'année est sans contredit l'achat d'une quantité de médailles plus conventionnelles et stylées en format « médaille et jeton » afin de faire la distinction entre les gagnants selon le prestige de la victoire.

Cibles électroniques

L'acquisition des cibles électroniques a été une grande avancée technologique pour l'ATPQ et elles apportent beaucoup d'avantages, mais dès le début et encore aujourd'hui, elles représentent un défi d'envergure tant d'un point de vue technique que logistique. L'usure prématurée du système liée à la manipulation de celui-ci (les bris de connecteurs, les fils, etc.) apporte son lot de défis que l'on peut qualifier de quasi hebdomadaire. De plus, le système d'exploitation présente des manquements dont les correctifs se font attendre. En faisant une revue des différents systèmes disponibles sur le marché, force est de constater que le système parfait n'existe toujours pas.

Beaucoup d'efforts ont été consacrés en cours d'année afin d'améliorer notre connaissance du système afin de le rendre le plus opérationnel possible et d'assurer une bonne calibration. Malheureusement, nous devons nous rendre à l'évidence que ce système dans son état actuel comporte encore trop de failles et n'atteint malheureusement pas les standards requis pour le niveau compétitif. À moins d'améliorations importantes, il y aura un retour à la méthode traditionnelle de marquage pour la prochaine saison de compétitions. Il demeure tout de même un outil adéquat et très apprécié pour les pratiques et lors des journées d'initiation.

Votre implication est importante

Le C.A. est à la recherche de membres bénévoles qui désirent s'impliquer au niveau de l'Association pour les différentes activités (journée d'initiation, organisation des compétitions et des événements), pour l'ouverture du champ de tir (officiel de tir) ou pour toute autre implication en lien avec la promotion du tir et la mission de notre Association. Ne pas hésiter à nous faire part de votre intérêt (info@pqra.org).

ÉTATS FINANCIER 2020

Note générale accompagnant les états financiers



Association de Tir de la Province de Québec

Les paragraphes suivants se veulent informatifs et ont pour objectif de présenter les états financiers et d'en dégager les principaux constats devant être connus des membres.

Les revenus :

L'année 2019-2020 se termine sur une note relativement positive malgré l'impact négatif que la COVID-19 a eu sur les activités de l'Association. En effet, 50 membres 2018-2019 ont pris la décision de ne pas renouveler en grande partie à cause de l'incertitude quant à la reprise des activités. En combinant le manque à gagner lié au non-renouvellement et à l'absence de revenu généré normalement par les compétitions, nous ne pouvons faire autrement que de présenter un résultat négatif d'opération pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2020. **Un grand merci aux 29 membres 2018-2019 qui ont contribué en payant leur renouvellement annuel.** De plus, les efforts soutenus de l'équipe du CA et de certains membres bénévoles ont permis de recruter 29 nouveaux membres (un record) ce qui a permis de générer des revenus de 4 060\$.

Les dépenses :

La considération (l'ajout) de la dépense d'amortissement des cibles électroniques à l'état de revenus et dépenses des trois derniers exercices (voir l'état des revenus et dépenses corrigé plus bas) fait ressortir clairement que l'Association n'a pas été en mesure de générer les fonds nécessaires ou de limiter ses dépenses de façon suffisante pour couvrir le coût d'utilisation de ce système au cours des dernières années (Référence: montant d'amortissement annuel d'environ 6 000\$). L'analyse coûts/bénéfices faite lors de l'acquisition système ne pourra se matérialiser compte tenu de la fiabilité fragile qui empêche son utilisation lors des compétitions. La décision d'augmenter le coût de l'adhésion lors de l'AGA 2019 a permis de limiter la perte de l'exercice 2019-2020 (2 280\$), mais ce n'est pas suffisant pour permettre de conserver le patrimoine légué depuis les 150 dernières années. En d'autres mots, l'avoir des membres s'effrite rapidement dans ce contexte depuis les 3 dernières années. **Nous devons tous remédier à la situation.**

Des achats ont été faits cette année (et passés au complet aux résultats pour un montant d'environ 2 000\$) seront consommés au cours des prochaines années dont notamment les cartes d'affaires, les articles promotionnels, les cartes de membres, les bolt flag, etc. Ces achats ont un impact négatif sur les résultats 2020, mais il est une pratique courante de l'Association de procéder ainsi (par exemple: l'achat important de coroplaste lors de l'exercice 2018-2019).

Le bilan :

La structure du bilan demeure stable cette année lorsque comparée avec l'exercice précédent. Le niveau des liquidités est en légère baisse de même que les biens matériels. L'effritement de l'avoir des membres ressort clairement à la lecture du bilan.



Association de Tir de la Province de Québec

Association de tir de la province de Québec								
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES								
	ANNUEL	CORRIGÉ	PUBLIÉ	CORRIGÉ	PUBLIÉ	CORRIGÉ	PUBLIÉ	
REVENUS	2019-2020	2018-2019	2018-2019	2017-2018	2017-2018	2016-2017	2016-2017	
REVENUS D'ADHÉSION, INITIATION ET INVITÉ	12 239,02\$	9 955,00\$	9 955,00\$	8 080,00 \$	8 080,00 \$	8 960,00 \$	4 395,00 \$	
COMPÉTITION	-10,74\$	9 310,00\$	9 310,00\$	6 565,00 \$	6 565,00 \$	11 037,00 \$	11 037,00 \$	
HEBERGEMENT	0,00\$	1 443,68\$	1 443,68\$	540,00 \$	540,00 \$	990,00 \$	990,00 \$	
COMMANDITE / DONS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	- \$	\$	500,00 \$	500,00 \$	
RISTOURNE & INTÉRÊTS	156,66\$	207,22\$	207,22\$	93,82 \$	93,82 \$	145,16 \$	145,16 \$	
DIVERS (MATÉRIEL PROMOTIONNEL ET AUTRES)	648,00\$	0,00\$	0,00\$	855,43 \$	855,43 \$	335,00 \$	335,00 \$	
GRAND TOTAL	13 032,94\$	20 915,90\$	20 915,90\$	16 134,25\$	16 134,25\$	21 967,16\$	17 402,16\$	
DÉPENSES								
DCRA - D'ADHÉSION, INITIATION ET INVITÉ	4 125,00\$	5 450,00\$	5 450,00\$	4 015,00\$	4 015,00\$	4 565,00\$	4 565,00\$	
DCRA - REPRÉSENTATION ATPQ COMPÉ. ET AUTRES	670,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	
DÉPENSES DE COMPÉTITION	535,45\$	8 702,88\$	8 702,88\$	405,11\$	405,11\$	720,00\$	720,00\$	
AMORTISSEMENT CIBLES ÉLECTRONIQUES	Note 1	5 836,51\$	0,00\$	5 836,51\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	
AMORTISSEMENT DES MÉDAILLES 2020	250,01\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	
CIBLES / EQUIPEMENT / ENTRETIEN	1 195,62\$	3 912,07\$	3 912,07\$	1 122,53\$	1 122,53\$	2 088,77\$	2 088,77\$	
BUREAU / SECRETARIAT / PAPETERIE	1 528,33\$	192,00\$	192,00\$	346,47\$	346,47\$	42,89\$	42,89\$	
SITE INTERNET (HÉBERGEMENT ET MAINTENANCE)	Note 2	2 008,26\$	2 008,26	440,42\$	440,42\$	786,92\$	786,92\$	
MATÉRIEL PROMOTIONNEL	1 467,84\$	0,00\$	0,00\$	1 258,22\$	1 258,22\$	1 776,78\$	1 776,78\$	
HEBERGEMENT / DEPLACEMENT (CA ATPQ)	0,00\$	904,55\$	904,55\$	1 358,99\$	1 358,99\$	1 993,42\$	1 993,42\$	
COMMANDITES	0,00\$	600,00\$	600,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	
FRAIS BANCAIRES / PAYPAL / SQUARE	373,25\$	350,40\$	350,40\$	537,40\$	537,40\$	519,94\$	519,94\$	
FRAIS DE GESTION / DIVERS	35,00\$	212,27\$	212,27\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	
UTILISATION CHAMP DE TIR 2017 (EN LITIGE)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	4 900,00\$	4 900,00\$	0,00\$	0,00\$	
GRAND TOTAL	17 029,07\$	28 168,94\$	20 324,17\$	20 220,65\$	14 384,14\$	12 493,72\$	12 493,72\$	
SURPLUS / DÉFICIT :	Note 3	-3 996,13\$	591,73\$	-4 086,40\$	1 750,11\$	9 473,44\$	4 908,44\$	
		ANNUEL	CORRIGÉ	PUBLIÉ	CORRIGÉ	PUBLIÉ	CORRIGÉ	PUBLIÉ

Détails :
La page suivante présente le détail de certains postes de l'état des revenus et dépenses.

Ajustements aux publications :
Voir les notes explicatives qui précisent les ajustements faits aux résultats des années antérieures.

Note 1 - Les états des Revenus et dépenses 2017-2018 et 2018-2019 ont été corrigés afin d'y ajouter l'amortissement des cibles électroniques.
 Note 2 - L'état des Revenus et dépenses 2018-2019 a été corrigé afin de considérer le montant de 2008,26\$ du site Internet qui ne figurait pas dans le Grand total.
 Note 3 - Les états des Revenus et dépenses 2017-2018 et 2018-2019 ne sont pas concordants avec l'évolution du bilan observé pour ces mêmes années. La variation de l'avoir des membres au bilan devrait correspondre aux "surplus/déficit" observés ce qui n'est pas le cas. L'information disponible ne permet pas de faire les corrections. Dans ce contexte, ils sont présentés uniquement avec les ajustements des notes 1 et 2. **Le CA 2019-2020 ne se porte pas garant des chiffres publiés par l'ancienne administration.**



Association de Tir de la Province de Québec

Association de tir de la province de Québec	
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES	
REVENUS	Notes:
REVENUS D'ADHÉSION, INITIATION ET INVITÉ	L'association a terminée l'année avec 66 membres ce qui est considéré appréciable en cette année COVID-19. Précisons que l'Association compte 4 "membres à vie" dont le coût d'abonnement annuel est de 0\$. Ces membres ont payés leur membership il y a plusieurs années. Ce montant se retrouve sous forme de placement au bilan de l'Association (Membres à vie). De plus, 8 membres bénéficient d'une gratuité au niveau de la partie ATPQ de l'abonnement (140\$) mais paient tout de même la portion DCRA de l'abonnement. Trois ont déjà siégé sur le CA en plus des cinq membres du CA actuel. Il y a eu 6 invités (20\$) dont 3 ayant participé à l'activité d'initiation du 20 septembre. 4 des 7 participants à l'initiation de septembre ayant décidé de devenir membre suite à l'activité sont également considérés dans les revenus de l'année.
COMPÉTITION	Le montant de -10,74\$ représente les frais d'utilisation du service Square (achat internet). Les inscriptions ont été remboursées suite à l'annulation des événements mais les frais encourus par l'utilisation du service ne sont pas récupérables.
HEBERGEMENT	
COMMANDITE / DONS	
RISTOURNE & INTÉRÊTS	
DIVERS (MATÉRIEL PROMOTIONNEL ET AUTRES)	Le montant provient de la vente de calotte (12 unités à 40\$) et de la vente d'épinglettes aux cadets (168\$).
DÉPENSES	Notes:
DCRA - D'ADHÉSION, INITIATION ET INVITÉ	Montant pour le membership et d'assurance remise à la DCRA.
DCRA - REPRÉSENTATION ATPQ COMPÉ. ET AUTRES	Le CA 2018-2019 a payé l'inscription pour certains membres à une compétition tenues à Connaught. La facture a été payée dans l'exercice financier courant.
DÉPENSES DE COMPÉTITION	Officiels pour la compétition, gravure des médailles et collants promotionnels Labrador.
AMORTISSEMENT CIBLES ÉLECTRONIQUES	Amortissement annuel imputé aux résultats
AMORTISSEMENT DES MÉDAILLES 2020	Médailles 2020 remis lors de la compétition.
CIBLES / ÉQUIPEMENT / ENTRETIEN	Fournitures, achat d'un coffre pour les cibles, de cadenas, réorganisation ciblée, 250 Bolt flag personnalisés pour 3 ans, remplacement du kit de sécurité qui était désuet, achat d'une table et de désinfectant COVID-19.
BUREAU / SECRETARIAT / PAPETERIE	Timbres, encre, papeterie, bureautique et cartes de membres pour les 5 prochaines années (cartes de membres = 925,77\$).
SITE INTERNET (HEBERGEMENT ET MAINTENANCE)	Hébergement (233,26\$) et maintenance/améliorations (450\$)
MATÉRIEL PROMOTIONNEL	Achat de 25 calottes à 40\$ l'unité (1000\$) destinées à la vente (12 vendues cette année) ou à être remise lors d'événements (3 cette année). Stylos pour 3 ans, cartes d'affaires (2ans) et affiches promotionnelles (2 ans).
HEBERGEMENT / DEPLACEMENT (CA ATPQ)	
COMMANDITES	
FRAIS BANCAIRES / PAYPAL / SQUARE	Frais bancaires mensuels de 10,95\$ + frais de gestion pour les paiements reçus par Internet.
FRAIS DE GESTION / DIVERS	Inscription annuelle au registre des entreprises (frais récurrent) + divers (0\$)
UTILISATION CHAMP DE TIR 2017 (EN LITIGE)	La facture de 2017 est toujours en litige. Plusieurs représentations faites auprès de l'armée et de la DCRA en cours d'année. Les chances de devoir payer cette facture sont estimées très faibles selon l'information connu au 31 octobre 2020. Il y a de fortes chances que la situation se règle finalement en 2021.

États-financiers non-vérifiés produits par Stéphan Richard trésorier ATPQ - Novembre 2020



Association de Tir de la Province de Québec

Association de tir de la province de Québec					
BILAN					
		ANNÉE 2019-2020	ANNÉE 2018-2019	ANNÉE 2017-2018	ANNÉE 2016-2017
ACTIF					
Total capitaux en date du 31 octobre 2020 (Dont 10 026,63\$ dans un compte à intérêts élevés)		14 822,12 \$	16 519,31 \$	39 440,05 \$	34 689,64 \$
ET3 Compte avantage entreprise au 31 octobre 2020 (Membres à vie)		18 308,80 \$	18 216,22 \$	18 035,04 \$	17 841,86 \$
ET1 Portefeuille garanti - Zénitude Prudent 3 ans (Expiration 15 février 2022 -Min. 533,22\$/an)		25 026,04 \$	25 026,04 \$	-	-
ET2 Epargne rachetable Desjardins au 31 octobre 2020		-	-	10 761,64 \$	10 708,10 \$
Solde Paypal au 31 octobre 2020		-	-	800,25 \$	2 431,46 \$
Biens matériels* :					
Cibles SMT (Dépréciation linéaire 5 ans - voir note 1)		12 330,62 \$	17 509,53 \$	23 346,04 \$	29 182,55 \$
Cibles accessoires		-	-	-	844,40 \$
Médailles pour compétitions (voir note 2)		2 787,39 \$	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF		73 274,97 \$	77 271,10 \$	92 383,02 \$	95 698,01 \$
PASSIF					
Utilisation champ de tir - Facture 2017 en litige (devrait se régler au cour du prochain exercice)		4 900,00 \$	4 900,00 \$	4 900,00 \$	-
TOTAL DU PASSIF		4 900,00 \$	4 900,00 \$	4 900,00 \$	- \$
AVOIR DES MEMBRES					
		68 374,97 \$	72 371,10 \$	87 483,02 \$	95 698,01 \$
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES		73 274,97 \$	77 271,10 \$	92 383,02 \$	95 698,01 \$
AVOIR MEMBRES EXCLUANT BIENS MATERIELS (\$)					
		58 156,96 \$	59 761,57 \$	69 036,98 \$	65 671,06 \$
<i>*Les biens matériels se trouvant dans la ciblerie sont réputés avoir une valeur comptable de 0\$ aux fins des états-financiers.</i>					
Note 1: Cédule d'amortissement du coût des cibles électroniques - 5 ans					
	Coût/achat	Valeur considérée	Amort. annuel	Valeur dépréciée	
2016-2017	29 182,55 \$	29 182,55 \$	- \$	29 182,55 \$	
2017-2018		29 182,55 \$	5 836,51 \$	23 346,04 \$	
2018-2019		23 346,04 \$	5 836,51 \$	17 509,53 \$	
2019-2020	986,40 \$	18 495,93 \$	6 165,31 \$	12 330,62 \$	
2020-2021		12 330,62 \$	6 165,31 \$	6 165,31 \$	
2021-2022		6 165,31 \$	6 165,31 \$	-	
Note 2: Cédule d'amortissement du coût des médailles - 4 ans					
	Coût/achat	Valeur considérée	Amort. annuel	Valeur dépréciée	
2019-2020	3 037,40 \$	3 037,40 \$	250,01 \$	2 787,39 \$	
2020-2021		2 787,39 \$	929,13 \$	1 858,26 \$	
2021-2022		1 858,26 \$	929,13 \$	929,13 \$	
2022-2023		929,13 \$	929,13 \$	-	

États-financiers non-vérifiés produits par Stéphan Richard trésorier ATPQ - Novembre 2020



Association de Tir de la Province de Québec

Consultation des membres sur la tenue de l'AGA 2020

Voir les deux communications aux pages suivantes :



Association de Tir de la Province de Québec

8 novembre 2020

Tenue de l'Assemblée générale annuelle 2020

Bonjour à tous,

Pour faire suite à la communication du 27 novembre dernier sur le format de l'assemblée générale, voici les résultats de la consultation. Rappelons que son objectif était de convenir du format de l'AGA 2020 dans un contexte COVID puisqu'il est impossible de procéder selon nos règlements généraux. La communication complète se retrouve plus bas dans ce document.

1. Le courriel a été acheminé aux 118 membres 2019 et 2020
2. Trois réponses ont été obtenues :
 - a. M. Éric Bergeron confirme son accord avec la proposition et félicite le CA pour son excellent travail.
 - b. M. Gale Stewart confirme son accord avec la proposition et souligne que nous sommes en dérogation avec les règlements généraux tout en proposant un amendement à ceux-ci qui donnerait la capacité au CA de gérer/de s'adapter lors de situation spéciale telle celle que nous vivons en ce moment.
 - c. M. Jacques Dugas confirme son accord avec la proposition et suggère de publiciser les pratiques automne/hiver auprès des membres.

Résultat de la consultation :

La proposition est considérée acceptée à l'unanimité par les membres consultés.

Merci pour votre collaboration.

Pour toute question communiquer avec **Stéphan Richard**.

Votre C.A. de l'ATPQ



Association de Tir de la Province de Québec

27 octobre 2020

Tenue de l'Assemblée générale annuelle 2020

Bonjour à tous,

Nous avons tous subi les impacts des événements des derniers mois liés à la COVID 19 et l'AGA 2020 de l'ATPQ peut difficilement s'y soustraire. Il faut s'adapter à cette situation de pandémie globale tout en assurant la continuité des activités de l'Association.

Puisque les rassemblements sont proscrits par les autorités et qu'il n'a pas été retenu de tenir l'AGA par conférence téléphonique ou vidéo à cause de problèmes technologiques qui pourraient survenir, il a été décidé d'ajuster exceptionnellement le format de l'AGA 2020 comme suit:

- 1. Remplacer l'AGA 2020 de l'ATPQ par une rétrospective de l'année 2020** (un document écrit) comprenant l'état de la situation, le bilan des activités de l'année et les états financiers annuels. La rétrospective sera déposée sur le site Internet de l'Association pour consultation par les membres.
- 2. Reporter l'adoption du procès-verbal 2019 lors de l'AGA de 2021.** À ce même moment, la rétrospective de l'année 2020 pourra être discutée puis entérinée par les membres qui seront présents.
- 3. Reporter l'ajustement aux règlements généraux de l'Association à l'AGA 2021.** La proposition d'élire les membres du CA pour une période de deux ans ainsi que d'autres ajustements pourront être proposés/discutés/adoptés à ce moment.
- 4. Prolonger le mandat des cinq membres du CA pour une année supplémentaire.** Les membres du CA acceptent tous cette charge pour l'année 2021.



Association de Tir de la Province de Québec

5. Répéter le calendrier des compétitions pour la saison 2021 en fonction des recommandations faites lors de l'AGA 2019 et de la disponibilité du champ de tir.
6. Solliciter les membres 2019 et 2020 pour convenir de la présente proposition afin d'assurer la représentativité de l'ensemble des intéressés. Un avis aux membres sera produit afin de partager le résultat obtenu de cette consultation.

Maintenant, la parole est à vous...

Vous devez vous prononcer sur la proposition pour l'AGA 2020:

NOTE: AFIN DE FACILITER LA COMPILATION DES RÉSULTATS, VOUS DEVEZ RÉPONDRE **AVANT LE 8 NOVEMBRE 2020** UNIQUEMENT SI VOUS AVEZ UNE OBJECTION À LA PROPOSITION (POINTS A PLUS BAS) OU SI VOUS DÉSIREZ SOULEVER UN POINT DE DISCUSSION (POINT B PLUS BAS.) APRÈS CETTE DATE NOUS CONSIDÉRERONS QUE VOUS AVEZ ACCEPTÉ LA PROPOSITION.

- A. Êtes-vous d'accord avec le format proposé de l'AGA 2020 (points 1 à 6 plus haut)?
- B. Avez-vous des sujets de discussion pour lesquels une décision devrait être prise cette année, de l'information d'intérêt qui devrait être considérée dans la rédaction de la rétrospective 2020 ou un message ou une proposition que vous désirez transmettre aux autres membres?

Pour toute question communiquer avec **Stéphan Richard**.

Votre C.A. de l'ATPQ :

Luc Voyer	Eric Dorval
Président	Vice-Président

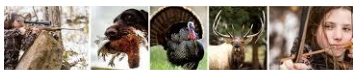
Stéphan Richard	Yannik Lavoie (intérim)
Trésorier	Directeur #1

Denis Dumont
Directeur #2



Association de Tir de la Province de Québec

Merci à nos fidèles commanditaires



LONDERO SPORTS

